

Réf: Dossier N° 102046

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOS SANTE VIE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ABATTA
MONDIAL BETON DERRIERE EGLISE AD TEMPLE SYDES LOT 39
ILOT 440, Lot 39, Ilot 440

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 21/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOS SANTE VIE »

Objet : VENTE ET ACHAT DE MEDICAMENT EN LIGNE

DIVER
S

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ABATTA

MONDIAL BETON DERRIERE EGLISE AD TEMPLE SYDES LOT 39
ILOT 440, Lot 39, Ilot 440

Dirigeant(s) : Mlle ETTIEN MARY SAGESSE ALEXANDRA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02312 du 26/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17890/GTCA/RC/2022 du 26/04/2022

